

Avignon : avis favorable du conseil municipal pour le Scot du bassin de vie



La séance de ce samedi matin 10 octobre a commencé par une minute de silence des élus à la mémoire des victimes de la tempête Axel, la semaine dernière dans l'arrière-pays niçois. « Les Alpes-Maritimes ont vécu un drame, subi des intempéries exceptionnelles dans les Vallées de la Tinée, de la Roya et de la Vésubie, explique Cécile Helle, maire de la cité des papes.

« Six morts, 9 disparus, 13 supposés disparus. Plus de routes, de voies ferrées, de ponts, de liaisons téléphoniques, d'électricité, des maisons emportées par des flots torrentiels. Tout a été englouti. L'heure est à la solidarité. L'Etat, la Région, le département des Alpes-Maritimes ont pris des mesures d'aide et de soutien à la population. L'Association des Maires de Vaucluse étudie la meilleure façon de porter secours durablement aux sinistrés. La Ville d'Avignon, souvent victime d'inondations, évidemment s'inscrit dans cet élan de générosité » conclut-elle.

« Accueillir 50 000 habitants supplémentaires d'ici 2035. »



Ecrit par Andrée Brunetti le 10 octobre 2020

Début de l'examen de la délibération sur le Scot présenté par Paul-Roger Gontard. [Le nouveau Schéma de cohérence territoriale du bassin de vie d'Avignon](#), un document fondamental qui doit fixer le cap d'aménagement pour 34 communes, 4 intercommunalités dans 2 départements et 2 régions, d'ici 2035.

« Nous avons quatre défis à relever, le positionnement interrégional du bassin de vie d'Avignon comme levier d'attractivité et de rayonnement, la constitution d'un territoire exemplaire en matière écologique et énergétique, une ambition renouvelée pour répondre aux besoins d'un territoire dynamique et enfin, l'inscription durable dans un mode de développement vertueux » précise l' élu. Il poursuit, « D'ici 2035, il nous faudra accueillir 50 000 habitants supplémentaires, construire 34 800 logements nouveaux, créer 20 000 emplois, déployer la nature en ville et préserver 41 900 hectares de terres agricoles. Et surtout ne plus autoriser la création ou l'extension de la moindre zone commerciale ». Réponse de l'écologiste Jean-Pierre Cervantès : « nous applaudissons ce discours ambitieux et volontaire, mais avant d'accueillir des milliers d'habitants en plus, il faudrait déjà améliorer la qualité de vie de la population actuelle. La gestion de la circulation routière est calamiteuse. Au lieu de mutualiser nos efforts en synergie avec le Grand Avignon, nous nous opposons au tramway et, en retour, il ne participe pas au financement du stade nautique. »

« On nous promet le bonheur en 2035. »

De son côté le RN (Rassemblement national) Paul Ruat ironise : « On nous promet le bonheur en 2035. Qui serait opposé à la limitation des zones commerciales, à la création d'emplois, à la construction d'appartements, cela paraît trop beau, mais il y a un loup... Les nouveaux arrivants seront constitués de familles immigrées, nous ne sommes pas dupes. Nous, nous sommes pour la souveraineté de chaque commune et contre l'immigration. Donc nous voterons contre ce projet. »

Le LR (Les Républicains) Michel Bissière s'inscrit dans le pragmatisme : « Le temps de la campagne est révolu. Les 53 élus de cette ville sont soucieux de l'avenir d'Avignon, le Scot est un outil qui tient compte des enjeux économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux, nous voterons donc ce texte ». Avec humour, Paul-Roger Gontard répondra que « Quand nous parlons de 50 000 arrivants supplémentaires chez nous, il peut s'agir de Marseillais, de Parisiens, de Lyonnais ou de Montpellierains qui ont envie de quitter leur métropole pour retrouver une ville à taille humaine, où il fait bon vivre, ou d'Avignonnais qui ont roulé leur bosse ailleurs et rentrent au pays. »

« Il n'y a pas les gentils au Grand Avignon et les méchants à Avignon. »

Cécile Helle conclura l'échange : « Il n'y a pas les gentils au Grand Avignon et les méchants dans la majorité municipale d'Avignon. Nous sommes depuis toujours en faveur d'un moratoire pour stopper l'extension de la grande distribution. Petit à petit, au-delà des clivages, tout le monde y vient. La ville-centre compte. Je suis la première et la seule à dialoguer avec l'ensemble des élus du Nord des Bouches-du-Rhône. Si je prends un arrêté pour interdire la circulation des poids-lourds qui polluent depuis des



Ecrit par Andrée Brunetti le 10 octobre 2020

décennies la Rocade Charles de Gaulle, ce n'est pas pour reporter le flux du trafic sur Chateaurenard ou sur la rive droite du Rhône. Nous devons avancer ensemble, protéger le territoire, le rendre respirable à tous. » Au final, le projet de Scot a été voté par l'ensemble des élus, à l'exception des 6 voix du RN.